

07/06/2019



Dans le prolongement du Tome 1 des États Généraux du Livre, organisés par le Conseil Permanent des Ecrivains en 2018, le Tome 2 s'est tenu le 4 juin 2019. Retrouvez un bilan de cette journée qui a abordé les réformes sociales et fiscales et a débattu du partage de la valeur au sein de la chaîne du livre.

07/06/2019

Le deuxième tome des Etats Généraux du Livre a permis de dialoguer autour de nombreuses problématiques grâce aux interventions d'experts et d'auteurs, fortement mobilisés pour l'occasion.

Après une matinée qui a mis en lumière les inadéquations des réformes fiscales et sociales pour le régime des auteurs, les intervenants ont tenté de renverser un paradigme qui met l'auteur au dernier plan économique d'une chaîne qui n'existerait pas sans lui.

La précarisation des auteurs questionne leur statut de professionnel et remet en cause une industrie du Livre qui souffre dans son ensemble et utilise malheureusement trop souvent le droit d'auteur comme variable d'ajustement.

Afin de pallier ce genre de pratiques, les Etats Généraux du Livre réclament un minimum de 10 % de droits pour les auteurs. Des débats – parfois houleux- entre éditeurs, libraires, distributeurs, pouvoirs politiques et auteurs ont permis de prendre conscience d'une crise générale notamment due à la surproduction et l'absence de dialogue avec les auteurs

La retranscription vidéo de la journée sera bientôt disponible sur le site d'[auteur en colère](#) [1].

En savoir plus sur le Tome 2 des Etats Généraux du Livre :

[Lire le communiqué de presse](#) [1]

[Article du Monde](#) [2]

[Article de Livre Hebdo](#) [3]

[Article de Booksquad](#) [4]

[Interview de Pascal Ory](#) [5]

Pour suivre revenir sur la journée des Etats Généraux du Livre, retrouvez également nos réactions sur Twitter

 [6] [#auteursencolere](#) [1] [#payetonauteur](#)

07/05/2019

Organisés par le Conseil Permanent des Écrivains, les États Généraux du Livre - Tome 2 se tiendront le 4 juin prochain. L'occasion de dresser un bilan des réformes sociales et fiscales engagées par le Gouvernement et de débattre de la question de la rémunération des auteurs et autrices et du partage de la valeur au sein de la chaîne du livre.

Le Tome 1 a permis de se faire entendre des pouvoirs publics mais aujourd'hui encore le débat se poursuit puisque les grandes réformes sociales et fiscales ont des conséquences importantes sur le statut des auteurs, plus précaire que jamais.

LA SITUATION SOCIALE ET FISCALE DES AUTEURS : OÙ EN EST-ON ?

Hausse de la CSG, cotisation retraite et recouvrement URSSAF, prélèvement à la source de l'impôt et réforme des retraites seront discutés en matinée.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE TOME 2 : POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VALEUR

Cette année, les États Généraux du Livre concentreront les discussions autour de la dégradation des revenus des auteurs et les différentes questions liées au **partage de la valeur**. Un objectif sera particulièrement revendiqué : un **taux minimum de 10 %** de droits d'auteur pour les livres imprimés quel que soit le secteur éditorial.

L'ADAGP et le CPE vous donnent donc rendez-vous **le 4 juin 2019 de 9h30 à 18h00** à la **Maison de la Poésie** pour discuter ensemble des moyens à mettre en place pour « garantir la vitalité et la diversité de la création littéraire » !

>>> [Voir le programme de la journée](#)

>>> [S'inscrire](#) (Si vous souhaitez y assister, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 24 mai en envoyant un mail à inscription.egl@gmail.com ^[7] (dans la limite des places disponibles)

#auteursencolere

Maison de la Poésie

Passage Molière

157, rue Saint-Martin

Links

[1] <https://www.auteursencolere.fr/73-etats-generaux-du-livre-tome-2-objectif-10-minimum-pour-tous-les-auteurs>
[2]

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/06/03/livres-les-auteurs-veulent-etre-mieux-remuneres_5470874_3234.html?xtmc=&xtcr=1

[3] <https://www.livreshebdo.fr/article/10-minimum-de-droits-dauteur-ce-nest-pas-gagne>

[4] <https://www.booksquad.fr/la-reconnaissance-du-metier-dauteur-au-coeur-des-etats-generaux-du-livre-2019/>
[5]

<https://www.booksquad.fr/pascal-ory-nous-demandons-la-redaction-dun-nouvel-article-du-code-de-la-propriete-intellectuelle/>

[6] https://twitter.com/Adagp_

[7] <mailto:inscription.egl@gmail.com>

[8] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>